

Lors de la consultation, le gériatre vous proposera de participer à cette étude. Cela implique la collecte confidentielle de certaines données sur votre santé, sans modifier les soins que vous recevez. Si vous acceptez, vous (ou votre représentant) signerez un formulaire de consentement spécifique.

Vous pouvez bénéficier de l'intervention de l'équipe mobile sans participer à la recherche. Votre accord est entièrement volontaire. En partageant certaines informations médicales, vous contribuerez à améliorer ce service pour les personnes âgées à l'avenir.



INFOS

Vous pouvez vous adresser à votre médecin traitant ou au médecin coordinateur de votre maison de repos.

Service de Gériatrie

UNE ÉQUIPE MOBILE DE GÉRIATRIE DANS VOTRE MAISON DE REPOS

Nouveau en 2025

Informations à l'attention des patients

📍 Dinant, Godinne & Sainte-Elisabeth



DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dès 2025, votre maison de repos proposera une nouvelle option de soins : une équipe mobile de gériatrie (médecin et infirmier) pourra venir vous examiner sur place, à la demande de votre médecin traitant. Cette consultation est utile en cas de confusion, de chute, de besoin d'ajuster votre traitement ou pour d'autres motifs qui seront relevés par votre médecin traitant.

L'objectif ? Améliorer votre prise en charge, mieux coordonner vos soins et éviter, si possible, les visites à l'hôpital.

Le coût est de 15 €, mais la consultation est gratuite si vous bénéficiez de l'intervention majorée.

QUI EST CONCERNÉ ?

Vous êtes concerné si vous avez plus de 70 ans et si vous résidez aux Résidences Sainte-Anne, Saint Thomas ou Les Lauriers. Ce service ne remplace pas votre suivi habituel avec votre gériatre traitant. Si vous en avez un, les médecins de l'équipe mobile collaboreront avec lui pour assurer votre prise en charge.

QUAND ET COMMENT ?

Votre médecin traitant, en accord avec l'équipe soignante, évaluera si cette consultation est adaptée pour vous. Avec votre accord et en informant vos proches, il pourra faire la demande. L'équipe mobile interviendra alors dans un délai de 10 jours ouvrables.

UN PROJET DE RECHERCHE

Le service de gériatrie du CHU UCL Namur mène une recherche pour évaluer la mise en place de cette équipe mobile. Il est en effet important :

- de connaître votre avis, ainsi que celui de vos proches et de votre équipe soignante.
- d'évaluer les ressources nécessaires pour assurer la continuité de ce service.
- de voir les bénéfices concrets pour votre santé et l'organisation des soins
- d'améliorer, le cas échéant, le service proposé.

